

Comme je vous le disais, en ce moment, votre CAT Ibiza est à partir de 99€ par mois.

Oui, d'accord, mais ça, c'est sans les roues.

Eh, si, avec tout.

Même le volant, même les phares, là.

Absolument tout !

Wow !

Je vais m'attaquer à un gros dossier, un énorme dossier.

L'affaire marque du trou.

Vous savez bien sûr que ce prédateur pédophile a enlevé et violé ses jeunes filles, qu'il en a tué quatre et laissé miraculeusement deux vivantes dans un cachot dans sa cave.

Ce que vous avez oublié sans doute, c'est le scandale que tout cela a provoqué.

La police, la gendarmerie et la justice belge sont passées à l'essoreuse dans cette affaire.

Et il restent encore des traces de tout ça aujourd'hui.

Histoire écrite avec Thomas Audoir, réalisation Sénine Lebrass.

Europe 1, Christophe Fondelat.

Le décor, Gras Sologne, en Belgique, dans la banlieue de Liège.

Un samedi de juin 1995, pour fêter les vacances qui commencent,

Melisa a envie de sa copine Julie à venir jouer à la maison.

Elles ont huit ans, alors ça appiaille tout l'après-midi.

Et puis vers cinq heures du soir, maman, on peut aller jouer avec Julie jusqu'au pont de l'autoroute.

On ne voit pas pourquoi c'est intéressant d'aller là-bas, enfin.

Allez maman, on aime bien faire coco aux voitures, c'est tout.

Ok, vous faites deux-trois coucoues comme vous dites, et après vous rentrez, d'accord ?

D'accord maman.

Bien, Julie, on y va.

Le pont à question est situé sur l'axe Liège-Brusselle.

Une heure et demie plus tard, la mère de Melisa commence à s'inquiéter.

Alors elle va jusqu'au pont de l'autoroute, elles n'y sont pas.

Bonjour, c'est Mme Russo à Grassologne.

Dites-moi, je suis un peu inquiète parce que ma fille qui a huit ans et une de ses copines sont partis jouer pas loin de la maison,

et elles ne sont pas rentrées.

Et comme elles ont huit ans, faut comprendre, les gendarmes arrivent vers dix-neuf heures.

Et avec la mère, ils refont le parcours des deux fillettes jusqu'au pont.

C'est possiblement une fugue, Mme.

En cet âge-là, ça arrive, l'envie de se faire peur.

Vous comprenez ça ?

Une fugue ?

Non, non, c'est impossible, c'est pas du tout le genre de Melisa, et d'ailleurs pas celui de Julie non plus.

Bon, écoutez, on va faire venir des chiens, peut-être qu'ils vont les retrouver.

Vous pourriez me prêter votre téléphone portable pour que je les appelle ?

D'accord, vous n'avez pas de téléphone portable ?

Ah, Madame, la gendarme rive, vous savez.

Nous sommes les parents pauvres, hein.
Les maîtres chiens arrivent sur place.
La logée qu'on révoque, qu'ils partent de la maison, mais non.
Ils partent du pont, alors qu'on ne sait même pas si elles y sont allées.
Bah, ref, tout ça pour dire que les gendarmes ne sont pas très reluisants en ce début d'enquête.
Dans la soirée, les parents de Julie et Melisa prennent contact avec une association qui est spécialisée dans la recherche d'enfants disparus.
On va commencer par faire imprimer des affichettes, hein.
Si vous pouvez mobiliser vos proches pour les distribuer, puis nous ferez des photos de vos filles, hein.
Il faut qu'on mette tout ça un peu partout, hein.
Le lendemain, 25 000 affichettes sont imposées sur les gendarmes.
25 000 affichettes sont imposées sur les murs, les vitrines et les parbrisses des voitures.
Et le téléphone se met à sonner une fois, deux fois, dix fois par jour.
Et les gendarmes, pendant ce temps-là, bah, ils n'ont toujours pas l'air très mobilisés tous les matins.
Ils se contentent de venir chercher la liste des appels reçus par l'association.
Rien de plus.
Des mollasons.
Alors que les parents et leurs amis, eux, organisent des battus.
Ils vont même jusqu'à relever les plaques des voitures qui tombent dans le quartier.
Et les jours passent.
Et les semaines.
Jusqu'à ce que fin août, plus de deux mois après la disparition de Julie et Mélissa, les gendarmes se manifestent au temps fin.
On a une piste.
Un homme qui aurait été aperçu près du pont de l'autoroute et grâce aux témoins, on a pu faire un portrait-robot.
Mais le portrait-robot est diffusé partout.
Aucun retour.
Arrive la fin du mois de septembre.
Trois mois que les gamines ont disparu.
Et les gendarmes, clairement, semblent considérer qu'elles sont mortes.
Qu'il faut attendre de retrouver leurs cadavres.
Alors que les parents ne veulent pas en entendre parler.
Pour moi, elles sont prisonnières quelque part.
On m'enlèvera pas ça de la tête.
Elles sont quelque part, elles sont maltraitées.
Ils les ont déjà enterrés.
Mais c'est pas vrai.
Les parents sont exaspérés par la molle mobilisation des gendarmes.
Et des policiers communaux.
Parce que, désormais, ils sont censés être tous sur le coup.

Sauf qu'en Belgique, comme en France,
la guerre des polices est toujours nuisible dans une enquête.
Toujours.
Les parents décident alors de médiatiser l'affaire.
Deux mois et demie après la disparition des deux petites filles,
les voilà sur le plateau de l'émission Fédivers de la radio-télévision Belge.
Et la justice en prend pour son grain.
Elle n'apprécie pas du tout de se faire un millier à la télé du tout.
Et vous savez ce que fait la juge ?
Elle décide de ne plus parler aux parents.
Il y a des coups de pieds au cul qui se perdent.
Oh oui !
Sauf qu'entre-temps, deux autres jeunes filles, plus âgées, adolescentes,
ont disparu à Auston, sur la côte nord de la Belgique.
Anne Marchal, 17 ans, est effilée en Brex, 19 ans.
Elles étaient en vacances avec des copines dans un camping d'Auston.
Le soir du 22 août, elles sont allées assister à un show d'hypnose.
Elles ont quitté la salle de spectacle vers minuit.
Elles ont pris le dernier tramwet pour au stand.
Et depuis plus de nouvelles, vous l'utilisez.
Le père a contacté immédiatement la police.
17 à 19 ans, monsieur, enfin, soyez raisonnable.
À Starsea, elles sont sans doute d'enlignes, garçons.
C'est toujours difficile à admettre pour des parents,
mais croyez-moi, en expérience, elles reviendront.
Ça veut dire que vous n'allez pas les chercher.
Pour l'instant, monsieur, cela me paraît fort prématuré.
Bonne soirée et bien le bonjour chez vous.
Les copines d'année effiées tentent le coup à leur tour.
C'est pas possible qu'elles aient suivi des garçons.
Elles sont des gens en couple toutes les deux.
Ah, même moi aussi, je suis mariée. Qu'est-ce que ça change ?
Vous ne connaissez pas encore la vie, mesdemoiselles.
Et donc, les policiers ne font rien, rien de rien.
Il faut attendre 15 jours pour qu'une enquête soit ouverte
et un juge d'instruction nommé des Molasses.
Je vous l'ai dit des Molasses.
À ce stand, personne n'a fait le rapprochement
entre les disparitions de Julie et Melissa
et celle d'Anne est effiée.
Et surtout pas la police et la justice belge.
En revanche, les parents des deux premières disparues, eux,
ont le pressentiment que peut-être il est humble et un.
Alors ils deviennent rencontrés les parents d'Anne Marchand.

Pourquoi eux ont-ils eu du pif et pas la police ? Hein ?
Quelques mois plus tard, le 28 mai 1996, disparaît une cinquième gamine
à tourner dans l'ouest de la Belgique, Sabine Darden, 12 ans.
Le matin, elle part à l'école à vélo, elle n'y arrive jamais.
Et on ne retrouve ni son vélo, ni son cartable.
Et sur ce coup-là aussi, ces Molassons de gendarmes sont à l'œuvre.
Ils ne la cherchent pas, pas vraiment.
Il faut attendre une sixième disparition en août 1996
pour que la justice belge se mobilise vraiment.
Elle a lieu à Bertrix, dans le sud-est de la Belgique.
L'éticiat de l'aise, 14 ans, sort de la piscine municipale.
Elle est tout près de chez elle.
Elle n'y arrive jamais.
Les parents commencent par la chercher tout seul.
Et puis ils avertissent la gendarmerie, et des battus sont organisés.
Et pour une fois, on ne leur dit pas, c'était une fue,
ou elle a dû aller dormir chez un petit copain,
ou faut pas s'inquiéter, patati et patata.
Pour une fois, on prend leur inquiétude au sérieux.
Je crains, madames et messieurs, qu'il s'agisse d'un enlèvement.
Je viens d'avoir le procureur de nos châteaux au téléphone.
Il prend la chance très au sérieux.
Il vient d'ouvrir une instruction.
Juge a été nommé.
Enfin, et les magistrats sortent les grands moyens.
Ils font appel à des volontaires pour attiser la région.
400 personnes répondent immédiatement à l'appel.
Pour leurs deux jours, ils foutent tous les coins du pays,
mètre par mètre.
Et le procureur vient lui-même sur place, à Bertrix.
Et à la fin du week-end, après avoir frappé à des dizaines,
et des dizaines de portes,
les gens d'armes recueillent enfin un témoignage intéressant.
Un jeune de Bertrix, à qui cette enquête doit beaucoup, beaucoup.
C'était vendredi après-midi, quand la petite Laetitia a disparu,
près du complexe sportif, où elle était à la piscine.
J'ai vu une camionnette blanche,
une Renault qui était garée juste à côté.
Il y avait un homme au volant.
Il avait l'air d'attendre.
Je ne sais pas.
Mais pour tout vous dire,
il m'a apparu vraiment louche.
Et le jeune homme a relevé la plaque d'immatriculation.

Malheureusement, il a oublié les chiffres.
Mais il se souvient des trois premières lettres.
Et là, ça va vite, très vite.
Les gens d'armes se plongent dans le fichier des immatriculations.
Ils croisent les trois lettres avec la liste des camionnettes Renault.
C'est bon, j'ai quelque chose.
Marc Dutrou, 39 ans.
Il habite à Charles-Roy, quartier de Marcinelle.
Ok. Ok, tu passes ce nom au fichier s'il te plaît.
Oh putain, il a un sacré peli gréel quand ?
1986, séquestration et enlèvement de mineurs de moins de 16 ans.
Il est interpellé avec sa femme, Martin Michel.
Il fait 13 ans de prison.
Il sort en 1992.
Et plus récemment, en décembre 1995,
il enlève trois personnes avec lesquelles il avait un différent
dans un trafic de voiture.
Il est incarcéré et il est sorti en mars dernier.
Je crois bien qu'on tient notre gars, là, non ?
Ok. Ok, on lance une interpellation.
Marc Dutrou est arrêté chez lui par la police le soir du 15 août 1996.
Il y a avec lui sa femme, Michel Martin, 36 ans.
Il y a un jeune homme de 24 ans qui se trouve là, Michel Lelièvre.
Et devant chez lui, il y a la camionnette.
Cette camionnette, monsieur Dutrou, vous en êtes servi récemment ?
Non, ça fait bien longtemps que je ne m'en suis pas servi.
Tu parles, on fait venir un chien policier,
on lui fait sentir un vêtement de laetia et quand on le met dans la camionnette,
il se met à frétiler de la queue.
Mais placé en garde à vue, Dutrou ne craque pas.
C'est un dur à cuire. Il en a vu d'autres, des gardes à vue.
Fais-ce pas moi qu'il ait enlevé cette fille ?
Vous faites complètement erreur.
Le chien a senti une odeur dans ta camionnette.
Ah ben, il se trompait.
Où était-tu le 9 août dernier ?
On t'a vu à Bertrix ?
Ben oui, j'étais à Bertrix.
Je l'ai rencontré cette fille.
C'est pour ça qu'il y a son odeur dans la camionnette.
Il l'a vu. Et dans quelle condition ?
Ben elle était pas bien.
Elle avait des problèmes avec sa famille.

Je l'ai consolé quoi. Rien de plus.
Consolée.
Y a rien à en tirer.
En revanche, son copain Michel Lelièvre,
ça, ça se voit à plein nez.
C'est un toxico.
Il n'y a qu'à le laisser mariner
et le manque ne va pas tarder à venir.
Je vais tout vous dire.
Oui, j'ai participé à l'enlèvement de la fille
que vous cherchez, là.
L'éticien, c'est ça ?
C'est Marc qui l'a décidé de l'enlever.
Bien.
Retour dans le bureau,
où du trou est sur le grill.
Bon.
D'accord.
Je vais vous donner deux filles.
Deux.
Pourquoi deux ?
Il y en a une autre que l'éticien.
Il y en a cette l'éticien que j'ai enlevée.
Mais...
Il y en a une autre.
Sabine, elle s'appelle.
Je l'ai enlevée, elle aussi.
Incroyable.
Cette Sabine serait donc Sabine Darden.
Cette gamine de 12 ans disparue
a tourné il y a deux mois.
Mais du trou n'en a pas fini.
Mais je le sais pas, tu es...
Elles sont vivantes chez moi.
Vous verrez dans la cave,
il y a une étagère en métal.
Il suffit de la tirer.
De la faire coulisser et de la soulever.
Elles sont là, vous les trouverez.
Les policiers retournent immédiatement chez du trou.
Ils vendent droite à la cave.
Ils tirent sur l'étagère en métal.
Ils la font coulisser, ils la soulevent.
Et ils tombent sur un cachot.

Et elles sont là.
Elles sont là toutes les deux.
L'été et Sabine vivantes.
Ils vendent le soir même.
Dans la liège générale,
elles retrouvent leur famille.
Et tout est bien qu'ils finissent bien.
S'ils savaient,
tous ces gens qui se réjouissent.
S'ils savaient.
Dans le cachot,
où Sabine a passé deux mois,
elle est ici à quatre jours,
il y a quelques bandes dessinées,
quelques jeux,
et aussi des plaquettes piles.
Et puis il y a un cahier,
tenu jour après jour,
par Sabine.
Tu peux nous expliquer ce que ça veut dire,
ça, Sabine ?
C'est rond, ça veut dire quoi ?
C'est les jours où il m'a...
C'est les jours où il m'a violé.
Et les étroits, là, côté.
Une, deux, trois étroits.
Ça, c'est...
C'est le mal que j'ai eu.
Trois étroits,
c'est quand ça faisait très mal.
Et ça se passait où ?
C'est viol, Sabine.
Là-haut,
dans la maison.
Et ça s'est passé combien de fois ?
Il venait tous les jours.
Et ça, ce que tu as écrit,
maman en congé,
ça veut dire quoi ?
C'était pour me souvenir
de ce qui se passait dehors,
pour pas oublier.
Elle a tenu ce cahier
pendant deux mois de captivité.

Et lui, le monsieur,
il faut parler.
Oui ?
Et il vous disait quoi ?
Il nous disait qu'il faisait ça pour une bande.
Que c'est pas lui qui décidait
que c'était une bande.
Et aussi,
il nous ai écrits des lettres
à nos parents pour qui donnent de l'argent
la bande.
Et comme ça,
on pourrait être relâché ce qu'il disait.
Et puis après, il nous a dit
que les parents, ils avaient pas répondu.
Il est allé les voir.
Il nous a dit qu'il s'en fichait.
Et toi, tu croyais
ce qu'il disait ?
Oui.
Du trou les avait mis sous emprise.
Et en quatre jours seulement de captivité,
la petite Laetitia
était déjà convaincue
qu'il fallait être obéissante
et gentil avec lui.
Les gardes à vue
permettent d'établir avec certitude
que Michel, la femme de Du trou, savait.
Elle savait ce qui se passait à la cave
et elle savait pour les viols.
Leurs trois enfants en revanche
disent avoir jamais rien remarqué.
Bon, on fait le point.
Donc il a le profil d'un prédateur
du trou.
Il n'a pas pu s'embrancher
de casser de gamines.
Il y en a forcément d'autres.
Donc il ne faut pas le lâcher là-dessus.
Il faut l'interroger,
l'interroger encore
et puis lui coller la pression
pour qu'il nous livre d'autres noms.

Donc on y retourne.
Il leur faut 24 heures de plus
pour que Marc Du trou
leur livre deux autres noms.
Ce de Melissa Rousseau
et de Julie Lejeune
enlevée en juin 1995.
Et elles sont où?
Du trou?
Et elles sont où?
Elles sont en moque de faim.
Il y a cinq mois, je dirais.
Et tous les amis où?
Ils ont enterré dans le jardin
d'une de mes maisons.
Profond?
Ah oui, oui, oui.
À 3 mètres de profondeur.
Alors on va creuser
avec une pèleuse
à l'endroit qu'il a indiqué
et on retrouve le corps des deux fillettes,
Julie et Melissa.
Disparuant non plus tôt
alors qu'elles allaient sur le pont de l'autoroute
pour voir passer les voitures.
Et elles aussi,
elles sont passées par la cave.
Et elles aussi, elles ont été violées.
Et à côté d'elles,
on détère aussi le cadavre d'un homme adulte
qui sera identifié comme étant celui
de Bernard Vanstein,
un ancien complice de Du trou
dont il a fini par se débarrasser.
Voilà.
Est-ce que c'est fini?
Et bien pas sûr.
Trois jours.
Trois jours d'interrogatoire plus tard.
Du trou et son complice,
Michel Leliere lâche
deux autres noms.
Celui d'Anne Marshall

est défié l'embrex.
Et où elle sort du trou?
Où sont-elles?
Est-ce qu'elles sont vivantes?
Quoi non?
Elles sont mortes.
Elles sont mortes depuis
au moins un an.
Ça veut dire qu'il les a tuées
juste après les avoir enlevées.
Et tous les amis, où?
Où?
Chez Vanstein.
Chez Vanstein.
C'est une dalle de bêtement.
Vanstein,
qui était donc son complice,
ça se confirme.
Alors on ressort l'appelteur,
on creve,
et on les retrouve toutes les deux,
Anne et Effier.
Et c'est là
que la Belgique et Faré
découvrent que du trou a un passé.
Que c'est un récidiviste
et ça provoque une sacrée polémique.
Et il y a de quoi?
Entre 83 et 85,
Marc Du trou a enlevé et violé
cinq jeunes filles de 11 à 19 ans.
Il a nier pendant toute l'enquête.
Et au procès,
on l'a condamné à 10 ans.
Après 6 années de prison,
en 1992,
on l'a laissé sortir en conditionnel.
Et les gens disent,
mais pourquoi?
Pourquoi est-ce qu'il n'est pas allé au bout de sa peine?
Et ils le disent d'autant plus que,
dès sa sortie de prison,
il a récidivé.
Regardons ce qu'ils disent dans le journal.

En 1992,
il sort de prison.
Il se fait prendre
à tripoter des petites filles
à la patinoire de Charleroi.
Et écoute la suite.
Il l'arrête.
Et alors que le type est un récidiviste,
il le relâche.
Si la police avait bien fait son travail,
il n'aurait pas tué toutes les autres.
Julie, Mélissa
et Fier, toutes les autres.
Et après, ils veulent qu'on croit la justice
de notre pays.
Justicement, que oui.
Alors,
d'où sort-il ce salbonhomme?
Il est né dans la banlieue de Charleroi.
Il est né de quatre enfants,
parant un instituteur.
Jusque là, rien d'anormal.
Sauf que le père a de sérieux problèmes psychiatriques.
Il est violent avec ses enfants
et donc divorce.
Quand le jeune marque à 14 ans.
Et puis le jeune du trou se fait virer
de son lycée.
C'est quoi sa marque?
Bah c'est des photos de cul.
Et t'en fais quoi de ça?
Bah je les vends aux autres.
À la même époque,
ils ont familial.
À 27 ans, ils se marient.
Il a deux enfants.
Et puis il prend une maîtresse.
Michel Martin.
Qui devient assez vite sa femme.
Qui lui donne trois enfants de plus.
Au moment de son arrestation,
du trou est officiellement
ferrailleur.
Mais en vérité, il est surtout voleur.

Et c'est comme ça qu'il accumule un petit pécule
avec lequel il s'achète six bicocques
à Charleroi.

De marque du trou.

Les informations sorties dans la presse
après l'arrestation de du trou
sont en train de faire
exploser en vol

le système judiciaire bel.

Et avec lui, la police

et la gendarmerie.

Et ça n'est pas fini.

Car on découvre, vous êtes bien nassis,
on découvre que dès juin 1995,
c'est à dire quelques jours
après la disparition de Julie
et Melissa.

Les gendarmes avaient identifié du trou
commettant un suspect
potentiel.

Vous avez bien entendu.

Alors que Julie et Melissa étaient encore vivantes,
on aurait pu arrêter du trou
et les sauver toutes les deux.

On le sait

par un fax échangé à l'époque
entre les gendarmes de Charleroi
et ceux de Grasse-Holloy.

Un fax qui dit que du trou a le profil
d'un kidnapper de petite fille.

Mais

les molassons de la gendarmerie
ont encore frappé.

Ils ont gardé l'info pour eux
et c'est pas tout.

Un autre fax révèle qu'un proche
de du trou

l'a balancé aux gendarmes.

Oui monsieur.

C'est à dire que ça s'est passé.

J'étais en voiture avec lui.

Il a vu deux petites filles qui marchaient
sur le banc de la route.

Il m'a proposé de les enlever.

Il m'a expliqué comment il fallait faire.
Il m'a dit qu'il fallait mettre
une main sur leur bouche, que si elle se débattait
fallait les assommer.
Et surtout qu'il fallait mettre la sécurité
à l'arrière pour pas qu'elle puisse s'enfuir
de la voiture.
Il m'a proposé 150 000 francs belges pour ça.
Moi j'avais des problèmes
d'argent, ça m'aurait arrangé.
Mais je n'ai pas voulu.
Et c'est comme ça que je l'ai balancé
aux gendarmes.
Qu'ils n'en ont à rien fait.
À ce stade,
c'est plus de la molasonnerie,
c'est de la incompétence.
Ils ont gardé leurs infos
pour ne pas les partager avec la police.
Voilà la vérité.
Pour ne pas se faire doubler.
Des triplebuses,
des nuisibles.
Désormais,
les justices cherchent d'éventuels complices.
Bon, j'ai travaillé
sur son relevé téléphonique.
Il y a un type
qui appelle plusieurs fois
avant et après l'enlèvement
de l'esléticien.
Un certain
Nihoul Michel.
Ce Michel Nihoul est interpellé.
T'es con de téléphone avec lui.
Oh, c'est parce que je voulais lui donner
ma voiture à réparer.
Tu parles Charles.
Ce Michel Nihoul est un escrow.
Et il semble qu'il est le bralon.
On lui prête des amitiés avec des
politiciens et des hommes d'affaires
avec lesquels il partouzait
dans un château près de Bruxelles.

D'où la question qui traverse
la tête de beaucoup de Belges.
Et si tu trouves,
avait été chargé de lui ramener
de la chair fraîche.
Comme si tout ça ne suffisait pas,
un autre scandale éclate.
Il concerne les deux héros
de cette affaire.
Le juge Conrott et le procureur
bourlaient. Grâce à eux,
l'affaire est sortie.
Il n'était pas molaçant eux.
Cette histoire leur doit beaucoup.
Sauf que dans la foulée
de l'arrestation de Dutroux,
ils ont été très imprudents.
Ils ont participé à une soirée
spaghetti dont le but était
de récolter des fonds pour assurer
de défense de Laetitia
et Sabine, les deux rescapés.
Autrement dit,
ils ont dîné avec
les victimes. Ce qui l'a
exposé un doute sérieux
sur leur impartialité.
Et donc l'avocate Dutroux
dépose une roquette en suspicion
légitime. Et Boulet
et Conrott sont décaisis
le scandale
que ça fait.
Les Belges ne comprennent pas
l'héro de cette histoire.
Des dizaines et des dizaines
de milliers de personnes descendent
dans la rue. Le fossé
est en train de se creuser
entre les Belges
et leur justice.
Mets la cerise sur le gâteau
dans cette histoire. C'est
l'évasion de Dutroux.

En avril 1998
il est au palais de justice de nos châteaux
pour consulter son dossier.
Et il est encadré
par de molassons de gendarmes.
Et puis, il prend ses jambes
à son cou et il s'évanne.
Enfin, c'est une plaisanterie.
Heureusement, il est arrêté le soir
même. Mais le Ministre
de la Justice et celui de l'Intérieur
doivent démissionner.
À l'issue de cette
affaire au Cambolesk,
en juin 2004,
Dutroux est condamné à la prison
à Perpétuité. Michel Martin,
qui a obtenu le divorce, est condamné
à 30 ans. Michel Lolièvre
prend 25 ans.
Et Michel Nihoul est blanchi.
L'idée du réseau pédophile
a fait long feu.
Depuis Michel Martin a été libéré
en 2012. Elle a rejoint
à l'époque le couvent des Clarisses de Malone
près de Namur.
Et la Belgique
se demande si on osera un jour
laisser sortir
Marc Dutroux.
Sous-titres par